



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »



Centre Régional AGRHYMET CCR-AOS

# Passation des Marchés de Fournitures

## PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE (FSRP)

DEMANDE DE COTATIONS N°001/DG-CRA/FSRP/U-PM /2025 du 19 février 20245 pour  
l'acquisition de supports de communication en deux (02) lots  
Lot 1 : acquisition d'un appareil photo  
Lot 2 : acquisition de smart phones

Financement : BANQUE MONDIALE (Don IDA 920) et Fonds Néerlandais TF0B8255

Février 2025



Demande de cotations : acquisition de supports de communication

# Table des Matières

## Section I – Instructions aux fournisseurs

|   |          |
|---|----------|
| <b>A. Introduction .....</b>                                | <b>3</b> |
| 1. Dispositions générales .....                             | 3        |
| <b>B. Le Dossier de Demande de Cotations .....</b>          | <b>3</b> |
| 2. Contenu du Dossier.....                                  | 3        |
| <b>C. Préparation des cotations .....</b>                   | <b>3</b> |
| 3. Langue de l'offre.....                                   | 3        |
| 4. Documents constitutifs de l'offre .....                  | 3        |
| 5. Cotation.....  | 3        |
| 6. Monnaies de l'offre .....                                | 4        |
| 7. Délai de validité des cotations.....                     | 4        |
| <b>D. Dépôt des cotations .....</b>                         | <b>4</b> |
| 8. Cachetage et marquage des offres .....                   | 4        |
| 9. Date et heure limite de dépôt des offres.....            | 4        |
| <b>E. Ouverture des plis et évaluation des offres .....</b> | <b>4</b> |
| 10. Ouverture des plis par l'Agence .....                   | 4        |
| 12. Evaluation et Comparaison des offres.....               | 4        |
| <b>F. Attribution du marché .....</b>                       | <b>4</b> |
| 12. Attribution du marché .....                             | 4        |
| 13. Notification de l'attribution du marché .....           | 4        |
| 14. Signature de la lettre de marché .....                  | 4        |
| 15. Corruption et manœuvres frauduleuses .....              | 5        |

## Section II – Lettre de Demande de Cotation..... 8

## Section III – Modèles d'annexes..... 9

|  |  |
|--|--|
| 1. Lettre de Cotation  |  |
| 2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Fournisseur) |  |
| 3. Lettre de marché  |  |
| 4. Description technique des fournitures (à remplir par le Client) |  |
| 5. Tableau comparatif des cotations (à remplir par le Client)      |  |

## Section I - Instructions aux Fournisseurs<sup>1</sup>

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par le Client. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

### A. Introduction

1. **Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

### B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. **Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.
- Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
  - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
  - (c) Modèle de lettre de cotation
  - (d) Modèle de lettre de marché
  - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

### C. Préparation des offres

3. **Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés dans la langue du pays de l'Acheteur.
4. **Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis:
- (a) La lettre de cotation, datée et signée
  - (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé
  - (b) le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé
5. **Cotation** 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) ;
  - ou**
  - b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.
- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution

<sup>1</sup> Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

du présent marché.

- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché
- 6. Monnaies de l'offre** 6.1 Les prix seront libellés dans la monnaie du pays de l'Acheteur.
- 7. Délai de validité des cotations** 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation.

#### **D. Dépôt des cotations**

- 8. Cachetage et marquage des offres** 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ; et
- (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.
- 9. Date et heure limite de dépôt des offres** 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

#### **E. Ouverture des plis et évaluation des offres**

- 10. Ouverture des plis par l'Agence** 10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.
- 10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
- 12. Évaluation et Comparaison des offres** 12.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
  - la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
  - l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

#### **F. Attribution du marché**

- 12. Attribution du marché** 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il e aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.
- 13. Notification de l'attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
- 14. Signature de la lettre de marché** 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.

**15. Corruption et manœuvres frauduleuses**

15.1 Le personnel de l'Acheteur et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
- (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire es avantages de cette dernière.
- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

**16. Garantie de bonne exécution**

16.1 Le Fournisseur retenu doit fournir une Garantie de Bonne Exécution de 5% du montant du marché.

## Section II - Lettre de Demande de Cotations

Niamey, le

**N/Réf.** /DG-CRA/FSRP/U-PM

**Objet: Acquisition de supports de communication en deux (02) lots**

### **Procédure de demande de cotations**

---

Monsieur le Gérant,

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un de nos projets financés par la Banque Mondiale, il est prévu **l'acquisition de supports de communication en deux (02) lots: lot 1 : acquisition d'un appareil photo et lot 2 : acquisition de smart phones.**

Par la présente, je vous invite à me transmettre votre meilleure offre technique et financière en renseignant le canevas joint. Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif quantitatif et estimatif que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous faire retour au plus tard le ..... à **10 heures 00 de Niamey (TU+1)** au secrétariat de la Direction Générale du Centre Régional AGRHYMET, sous enveloppe cachetée ou par voie électronique à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int) avec copie à [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int) avec la mention «**Acquisition supports de communication**». L'ouverture publique des plis aura lieu le même jour à partir de **10 heures 10 mns de Niamey (TU+1)**.

**NB: Les offres envoyées par voie électronique doivent être codées et un lien zoom ou un mail sera transmis à tous les soumissionnaires afin d'accéder aux différents codes. Toute offre électronique reçue non codée ou dont le mot de passe est introuvable sera rejetée.**

Votre offre technique et financière devra être chiffrée en *Hors Taxes et en Hors Douane (HT/HD)*. La validité de votre offre sera au minimum de quarante-cinq (45) jours à partir de la réception de l'offre.

Le lieu de livraison de la commande suivant l'incoterm DDP est le Centre Régional AGRHYMET, 452 Boulevard de l'université UAM-Rive droite, BP:11011 Niamey (Niger), phone : +227 20 31 53 16, Email : [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int), avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** pour compter de l'ordre de service de commencer les prestations.

Veuillez agréer, Monsieur le **Gérant**, l'expression de mes meilleures salutations.

**Le Directeur Général/pi**

**Dr Issoufou BAOUA**

PJ : Dossier de Demande de Cotations

Demande de cotations : acquisition de supports de communication

### Section III – Modèles d'annexes

#### 1. Lettre de Cotation (à renseigner par chaque soumissionnaire)

Date: \_\_\_\_\_

Demande de Cotations N°: \_\_\_\_\_

A: [nom et adresse de l'Acheteur]

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer [description des fournitures et services] conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de [prix total de l'offre en chiffres et en lettres] ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 45 jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
[signature]

\_\_\_\_\_  
[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: \_\_\_\_\_

## 2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES des supports de communication

### Lot 1 : Gadgets de communications

| SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES  | SPECIFICATIONS TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE |
|--|--|
| <p><b>Type :</b> Appareil photo reflex numérique<br/>Format ; focale au format 24x36 mm équivalant à environ 1,5x la focale d'un objectif à angle de champ de format FX</p>  |  |
| <p><b>Capteur d'image :</b> DX, CMOS, 23,5 × 15,7 mm<br/><b>Nombre total de pixels :</b> 21,51 millions</p>  |  |
| <p><b>Système anti-poussière :</b> Nettoyage du capteur d'image, données de référence pour la fonction de correction de la poussière (logiciel Capture NX-D requis)<br/>Pixels effectifs: 20,9 millions</p>  |  |
| <p><b>Taille d'image (pixels):</b> Zone d'image DX (16 x 24), (L) 5568 x 3712 (20,6 millions), (M) 4176 x 2784 (11,6 millions), (S) 2784 x 1856 (5,1 millions)</p>   |  |
| <p><b>zone d'image</b> 1,3x (12 x 18), (L) 4272 x 2848 (12,1 millions), (M) 3200 x 2136 (6,8 millions), (S) 2128 x 1424 (3 millions)</p>   |  |
| <p><b>photos avec zone d'image</b> DX prises pendant l'enregistrement vidéo, (L) 5568 x 3128 (17,4 millions), (M) 4176 x 2344 (9,7 millions), (S) 2784 x 1560 (4,3 millions)</p>   |  |
| <p><b>photos avec zone d'image</b> 1,3x prises pendant l'enregistrement vidéo, (L) 4272 x 2400 (10,2 millions), (M) 3200 x 1800 (5,7 millions), (S) 2128 x 1192 (2,5 millions)</p> <p>Photos prises pendant l'enregistrement vidéo avec une taille d'image de 3840 x 2160 : 3840 x 2160 (8,2 millions)</p>   |  |
| <p><b>Stockage - Format de fichier : NEF (RAW) :</b> 12 ou 14 bits (compression sans perte ou compression) ; JPEG : conforme au format JPEG Baseline avec un taux de compression fine (environ 1:4), normale (environ 1:8) ou basique (environ 1:16) ; compression de qualité optimale disponible ; NEF (RAW) + JPEG : une photo enregistrée aux formats NEF (RAW) et JPEG</p> |  |

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Système Picture Control:</b> Automatique, Standard, Neutre, Saturé, Monochrome, Portrait, Paysage, Uniforme ; possibilité de modifier certains paramètres Picture Control ; possibilité d'enregistrer des paramètres Picture Control personnalisés</p>  |  |
| <p><b>Stockage - Supports d'enregistrement:</b> SD, SDHC (compatible UHS-I), SDXC (compatible UHS-I)</p>  |  |
| <p><b>Système de fichiers</b><br/>DCF 2.0, Exif 2.31, PictBridge</p>  |  |
| <p><b>Viseur</b><br/>Viseur de type reflex avec pentaprisme à hauteur d'œil</p>   |  |
| <p><b>Couverture de l'image</b><br/>Zone d'image DX (16 x 24) : Environ 100 % (horizontalement et verticalement), zone d'image 1,3x (18 x 12) : environ 97 % horizontalement et 97 % verticalement</p>  |  |
| <p><b>Grossissement</b><br/>Environ 0,94x (objectif de 50 mm de f/1.4 réglé sur l'infini, -1 d)</p>   |  |
| <p><b>Dégagement oculaire</b><br/>18,5 mm (- 1 d ; à partir de la surface centrale de l'oculaire du viseur)</p> <p><b>Verre de visée</b><br/>Verre de visée BriteView de type B II avec délimiteurs de zone AF (possibilité d'afficher un quadrillage)</p>  |  |
| <p><b>Objectifs compatibles</b><br/>Compatible avec les objectifs AF NIKKOR : objectifs de type G, E et D (restrictions applicables aux objectifs PC), objectifs AI-P NIKKOR et objectifs AI sans microprocesseur (mode M uniquement). Les objectifs IX NIKKOR, pour F3AF et non AI ne peuvent pas être utilisés. Le télémètre électronique peut être utilisé avec les objectifs dont l'ouverture maximale est égale à f/5.6 ou plus lumineuse (il prend en charge le point AF central avec les objectifs dont l'ouverture maximale est égale à f/8 ou plus lumineuse).</p> |  |
| <p><b>Type d'obturateur</b><br/>Mécanique à plan focal et translation verticale, contrôlé électroniquement ; obturation électronique au premier rideau disponible quand le mode de déclenchement Levée du miroir est activé.</p>  |  |
| <p><b>Vitesse d'obturation</b><br/>1/8000 à 30 s, par incréments de 1/3 ou 1/2 IL, pose B, pose T, X250</p> <p><b>Vitesse de synchronisation du flash</b> : X = 1/250 s ; est synchronisé avec l'obturateur à une vitesse inférieure ou égale à 1/320 s (la portée du flash diminue à des vitesses d'obturation</p>   |  |

|  |  |
|--|--|
| comprises entre 1/250 et 1/320 s).   |  |
| <b>Mode de déclenchement</b> : S (vue par vue), CL (continu basse vitesse), CH (continu haute vitesse), Q (déclenchement discret), QC (déclenchement continu discret), Retardateur, MUP (levée du miroir)  |  |
| <b>Cadence de prise de vue</b> : Jusqu'à 8 vps ; • CL : 1 à 7 vps ; • CH : 8 vps ;<br><b>Retardateur</b> : 2 s, 5 s, 10 s, 20 s ; 1 à 9 vues à des intervalles de 0,5, 1, 2 ou 3 s   |  |
| <b>Modes de la télécommande</b> : Télécommande temporisée, télécommande instantanée, levée du miroir   |  |
| <b>Pilotage de l'objectif</b><br>AF continu (AF-C), Sélection AF-S/AF-C automatique (AF-A), suivi de mise au point automatiquement activé si le sujet est en mouvement ; Mise au point manuelle (M) : possibilité d'utiliser le télémètre électronique   |  |
| <b>Points AF</b><br>51, possibilité de choisir 51 ou 11 points AF  |  |
| <b>Mode de zone AF</b><br>AF point sélectif ; AF zone dynamique 9, 21 ou 51 points, Suivi 3D, AF zone groupée, AF zone automatique<br>Mémorisation de la mise au point<br>Il est possible de mémoriser la mise au point en sollicitant le déclencheur à mi-course (AF ponctuel) ou en appuyant sur la commande AE-L/AF-L   |  |
| <b>Flash intégré</b><br>Automatique, Portrait, Enfants, Gros plan, Portrait de nuit, Fête/intérieur, Animaux domestiques, Très vif, Pop, Illustration photo, Effet appareil photo jouet : flash automatique à ouverture automatique P, S, A, M, Aliments : ouverture manuelle avec commande d'ouverture<br><b>Mode de flash</b><br>Automatique, automatique avec atténuation des yeux rouges, synchro lente automatique, synchro lente automatique avec atténuation des yeux rouges, dosage flash/ambiance, atténuation des yeux rouges, synchro lente, synchro lente avec atténuation des yeux rouges, synchro lente sur le second rideau, synchro sur le second rideau, désactivé ; synchronisation ultra-rapide auto FP prise en charge<br>Témoin de disponibilité du flash<br>S'allume lorsque le flash intégré ou le flash optionnel est complètement chargé ; clignote après le déclenchement pour signaler que la photo risque d'être sous-exposée. |  |

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Griffe flash</b><br/> ISO 518 à contact direct avec contacts de synchronisation et de données, et blocage de sécurité<br/> Prise synchro<br/> Adaptateur de prise de synchronisation AS-15 (disponible séparément)</p>  |  |
| <p><b>Balance des blancs</b><br/> Exposition, Flash, Balance des blancs, D-Lighting actif<br/> Visée écran - Modes<br/> Photo, Vidéo</p>  |  |
| <p><b>Visée écran - Pilotage de l'objectif</b><br/> Autofocus (AF) : AF ponctuel (AF-S) ; AF permanent (AF-F) ; Mise au point manuelle (M)<br/> <b>Visée écran - Mode de zones AF</b><br/> AF priorité visage, AF zone large, AF zone normale, AF suivi du sujet</p>  |  |
| <p><b>Visée écran - Autofocus</b><br/> Mesure de l'exposition TTL à l'aide du capteur d'image principal</p>   |  |
| <p><b>Vidéo - Méthode de mesure</b><br/> Mesure matricielle, pondérée centrale ou pondérée sur les hautes lumières<br/> Vidéo - Format de fichier<br/> MOV, MP4<br/> Vidéo - Compression vidéo<br/> Microphone stéréo intégré ou externe ; avec réglage de la sensibilité</p>   |  |
| <p><b>Visualisation</b><br/> Visualisation plein écran et par planche d'images (planche de 4, 9 ou 72 images, ou calendrier)<br/> avec fonction loupe, recadrage à l'aide de la fonction loupe, lecture des vidéos, diaporama de photos et/ou de vidéos, histogramme, hautes lumières, informations sur les photos, affichage des données de position, classement des images et rotation automatique des images</p> |  |
| <p><b>Accessoires exigés pour l'appareil photo et garantie</b><br/> -Sac portatif<br/> -Trépied<br/> -Carte mémoire 64 Go<br/> -Micro-cravates</p>  |  |
| <p><b>-Garantie de fonctionnement : 6 mois</b> (en cas de dysfonctionnement de l'appareil lié à un défaut de fabrication, le fournisseur s'engage à le remplacer)</p>   |  |
| <p><b>Prix proposé pour l'appareil en HT-HD</b></p>   |  |

**Lot 2 : acquisition de smart phones**

| DESIGNATIONS  | SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMAMNDEES   | SPECIFICATIONS TECHNIQUES PROPOSEES |
|---|--|-------------------------------------|
| Smartphones Samsung Galaxy ou équivalent                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système d'exploitation : Android</li> <li>• Technologie : Dynamique Oled</li> <li>• Taille : écran AMOLED 6 à 7 pouces</li> <li>• Résolution : 1440x3200 pixels ou plus</li> <li>• RAM : 12Go ou plus</li> <li>• Capacité de stockage : 256Go ou plus</li> <li>• Processeur : 2Ghz ou plus</li> <li>• Appareil photo : 108 Mpx ou plus</li> <li>• Caméra Selfie : 40 Mpx</li> <li>• Réseau : GSM / HSPA / LTE / 5G ou plus</li> <li>• Capteur d'empreintes : Sous l'écran</li> <li>• Capacité de la batterie: 5000 mAh ou plus</li> <li>• Double cartes SIM (physique ou eSIM) : compatibles 4G/4G+/5G</li> <li>• Type de connecteur : USB Type-C</li> <li>• <b>Garantie de fonctionnement : 3 mois</b> (en cas de dysfonctionnement d'un smartphone lié à un défaut de fabrication, le fournisseur s'engage à le remplacer)</li> </ul> |                                     |
| Prix unitaire HT-HD                                       |  |                                     |
| Prix des 5 smartphones                                    |  |                                     |
| <b>PRIX TOTAL</b><br>(appareil photo + smartphones) HT-HD |  |                                     |

#### 4 - Lettre de marché

Aux termes de la consultation No \_\_\_\_\_ intervenue le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_ entre [nom de l'Acheteur] (ci-après désignée comme « l'Acheteur ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part:

ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, [brève description des fournitures et services] et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à [prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
  - (a) La demande de cotation des prix envoyée au Fournisseur ;
  - (b) Le Bordereau Description Quantitatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire] et ;
  - (c) Les Spécifications techniques.
  
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
  
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : [Inscrire les modalités de paiement retenues].

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour le Fournisseur)

## 5 – Tableau de comparaison des cotations

| No | Nom des Fournisseurs | Nationalité | Conformité de la cotation |       | Livraison |           | Prix Total TTC ou HT | Remarques |
|----|----------------------|-------------|---------------------------|-------|-----------|-----------|----------------------|-----------|
|    |                      |             | oui                       | délai | Agence    | Fournis . |                      |           |
| 1. |                      |             |                           |       |           |           |                      |           |
| 2. |                      |             |                           |       |           |           |                      |           |
| 3. |                      |             |                           |       |           |           |                      |           |
| 4. |                      |             |                           |       |           |           |                      |           |
| 5. |                      |             |                           |       |           |           |                      |           |

Membres de la Commission :

Nom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_